



Monsieur le Ministre d'Etat,
Ministre de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement durable et de la Mer

Mesdames et messieurs les Préfets de région
Mesdames et messieurs les Préfets de département

Copie aux DREAL et DDT, DDEA

Objet : action syndicale au MEEDDM

Un mot d'ordre a été lancé par nos organisations syndicales à l'attention de l'ensemble des agents des corps de l'environnement en service à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, à l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et dans les Parcs nationaux.

Nous demandons au Ministère l'ouverture de réelles négociations sur les points suivants :

- **Revalorisation de nos grilles indiciaires avec l'intégration de nos primes dans le traitement de base, après alignement de l'ensemble des régimes indemnitaires de nos établissements (ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux) ,**
- **Ouverture de négociations pour la passage des catégories C en B et des catégories B en B+ en A. ;**
- **Bonification statutaire versée aux autres corps de police ;**
- **Résorption des retards de gestion de carrière** dont la validation des services à l'ONEMA ;
- **Maintien de l'intégrité fonctionnelle de nos établissements** et le développement des missions de terrain portant sur le recueil de données, indispensable à la connaissance et au pilotage des politiques publiques.

Consigne a été donnée aux personnels de ne participer à aucune mission sur le terrain et de ne participer à aucune réunion avec les administrations.

Nous tenions à vous informer de cette situation afin de vous permettre de comprendre la position que pourrait prendre l'ensemble des personnels des corps de l'environnement.

Les représentants de l'intersyndicale,

SNE-FSU UNSA CGT EFA-CGC